

Les messages de la Roya à Emmanuel Macron

Le président de la République se rendra demain dans la vallée pour constater l'avancée du chantier de reconstruction. Voici ce qu'en disent les élus, les associations et les habitants.

Le président de la République est attendu, demain, dans la vallée de la Roya. Emmanuel Macron se rendra notamment sur le chantier de reconstruction de la tempête Alex, ainsi que dans les villages sinistrés de Breil-sur-Roya et Tende.

Le 7 octobre 2020, le chef de l'État y était allé. Il avait constaté les dégâts de la bombe météorologique qui s'était abattue quelques jours plus tôt dans les Alpes-Maritimes. Face au désespoir des habitants, il avait promis le déblocage de fonds massif et de tout mettre en œuvre pour reconstruire les villages et les infrastructures torpillés. Enfin, il s'était engagé à revenir dans l'année pour s'assurer que les engagements pris seraient tenus. Sa visite a un peu tardé, mais le président de la République a tenu sa parole. Qu'en pensent les élus, les associations et les citoyens de la vallée ?

On leur a donné la parole.

1 Philippe Oudot, maire de Fontan

Je regrette un peu que le président ne s'arrête pas à Fontan. Même si je lui reconnais qu'il a réussi à mobiliser tous les services de l'État et qu'on sent qu'il a une vraie volonté de nous aider. Ce que j'attends de lui ?

Qu'il continue d'être à nos côtés, qu'il nous aide et qu'il nous laisse le préfet délégué à la reconstruction le plus longtemps possible. C'est un lien important pour nous. Sans lui, ça serait très compliqué. On est des petites communes, donc on n'a pas le personnel adéquat pour gérer toute la recons-



Emmanuel Macron, lors de sa première visite à Breil, cinq jours après la tempête « Alex ».

(Photo Sébastien Botella)

truction. Il fait vraiment le lien entre tous les maillons de la chaîne. La deuxième chose, ça serait que l'État nous verse l'autre partie du fonds de solidarité. Au niveau de la commune, on a un pont communal à refaire. On peut obtenir 80 % de subventions dessus. Au niveau de la Carf et de sa compétence Gemapi, il nous faut des subventions supplémentaires pour la protection des berges. Il y a énormément de travaux à faire à ce niveau-là. Et ça coûte très cher. Au total, on a estimé pour 10 millions d'euros de

travaux. C'est énorme.

2 Charles Claudio, de l'association emontons la Roya

Il avait promis de revenir avant la fin de l'année. Il a quelques jours de retard, c'est vrai, mais il est là. Et je remercie l'État pour son engagement, sa présence, sa mobilisation. Un préfet délégué à la reconstruction a été nommé, des fonds ont été bloqués... Il y a eu aussi le lancement d'une consultation citoyenne pour participer à la re-

construction durable de la vallée. C'est une bonne chose d'impliquer les citoyens. Mais si je devais faire part de quelque chose au président, je lui parlerais du fonds Barnier (1). Il y a encore beaucoup de sinistrés qui sont dans l'incertitude. Et il y a une inadéquation entre les sommes promises et la valeur des biens. Et je lui parlerais aussi de la ligne ferroviaire. Il faudrait accélérer les négociations avec l'Italie pour redynamiser la ligne Nice-Breil-Cuneo.

Il y a un manque de concertation entre nos pays. Par exemple, les horaires des trains italiens et français ne sont pas calés les uns sur les autres et rendent difficile les correspondances. Le train circule aussi lentement, à 40 km/h, entre Tende et Limone. Le train a prouvé son efficacité pendant la tempête. Cet été, avec la gratuité, des dizaines de milliers de personnes sont montées. Ça prouve que la ligne peut développer la vallée.

3 Pierre Leclerc, coprésident PACA de France-Inondations-UNALCI

L'Unalci a examiné 32 cas individuels mais il ne s'agit pas d'un échantillon représentatif de l'ensemble des dossiers de sinistrés. C'était une partie de ceux repérés comme les plus problématiques par le Secours Populaire Français. On a eu un cas où l'expert d'assureur avait mal fait son travail, un cas de copropriété en grand désor-

dre administratif, des cas aussi soumis au fonds Barnier. Mais pour la plupart, l'information a pu être longue à venir. Et les assurés avaient au moins autant besoin d'infos sur l'avancement de leur dossier, que de versements immédiats. Heureusement, elles sont arrivées. Elles ont été présentées dès l'automne par les maires lors de réunions organisées. Lors du dernier pointage, fin septembre, aucun des 32 cas n'avait connu de dénouement complet, mais la plupart avaient été complétés et évoqués lors d'une rencontre entre l'Unalci et la fédération française de l'assurance.

Notre vœu, aujourd'hui, serait que l'État fasse la même chose que ce qu'il a fait pour les communes en juin 2021. Qu'il accorde le fonds Barnier aux particuliers qui ont besoin de reconstruire les voiries, leurs murs de soutènement et leurs raccordements aux réseaux d'eau, d'électricité ou d'assainissement. Ce fonds est constitué par une partie des surcotisations payées sur les primes d'assurances.

CÉLIA MALLECK
cmalleck@nicematin.fr

(1) Le fonds de prévention des risques naturels majeurs intervient sur les biens exposés au risque. Si une maison a été touchée par la tempête, l'État la rachète, la détruit et indemnise le propriétaire en complément de l'assurance.

La suite de notre dossier à retrouver, demain, dans nos pages Côte d'Azur.

